

COMMUNE de SEYSSES
10 Place de la Libération
31600 SEYSSES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SEYSSES

Nombre de Conseillers :
En exercice : 29
Présents : 20
Procurations : 6
Absents : 3
Votants : 26
Pour : 26

L'an deux mille seize, le vingt-neuf juin à vingt heures trente, le Conseil municipal de la Commune de Seysses, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence d'Alain PACE, Maire.

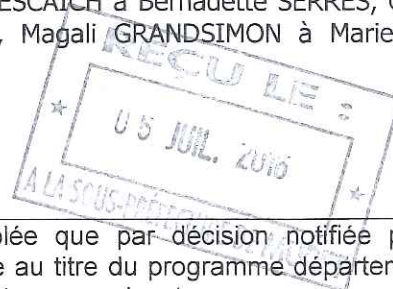
Date de la convocation : 22 juin 2016

PRESENTS : Alain PACE, Geneviève FABRE, Michel PASDELOUP, Alain AUBERT, Bernadette SERRES, Dominique ALM, Yvelise MONTANE, Jérôme BOUTELOUP, Marie-Ange KOFFEL, Philippe RIBET, Patrick MORDELET, Maryvonne SALES, Frédérique LAURENS, Alain D'ORSO, Elisabeth DELEUIL, Jennifer DURAND, Jean-Pierre ZANATTA, Line DELHON, Manuel SOLSONA, Laurent VALLET.

PROCURATIONS : Carine PAILLAS à Michel PASDELOUP, Andrée ESCAICH à Bernadette SERRES, Corine CORDELIER à Alain PACE, Bruno BENOIST à Geneviève FABRE, Magali GRANDSIMON à Marie-Ange KOFFEL, Alain VIDAL à Jean-Pierre ZANATTA.

ABSENTS : Thierry LAZZAROTTO, Floréal PALAZON, Eva FLORES.

Secrétaire de séance : Maryvonne SALES



N° 4375

OBJET :

Demande de subvention départementale – programme départemental aménagement cyclable 2015

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que par décision notifiée par la DADRE, notre commune a été inscrite au titre du programme départemental Aménagement Cyclable 2015 pour les travaux suivants :

- Itinéraire cyclable urbain Chemin des Boulbènes pour un montant de travaux inscrit et retenu de : 128 084.00 € HT

Le plan de financement de l'opération se décompose comme suit :

RECETTES	MONTANT	DEPENSES	MONTANT
Subvention département	25 917.50 €	Travaux actualisés H.T	53 058.33 €
Emprunt ou autofinancement	36 583.51 €	Honoraires, divers	9 442.68 €
Montant total	62 501.01 €	Montant total travaux et Honoraires	62 501.01 €
TVA 20%	12 500.20 €	TVA 20%	12 500.20 €
TOTAL TTC	75 001.21 €	TOTAL TTC	75 001.21 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Approuve** le programme départemental d'aménagement cyclable 2015 ainsi présenté avec le plan de financement y afférent,
- **Sollicite** l'aide financière du Conseil Départemental de la Haute Garonne,
- **Dit** que les crédits nécessaires à la réalisation de ces travaux sont prévus au budget.

Certifié exécutoire,
Reçu en Sous-Préfecture
le : - 6 JUL. 2016

Affiché
le : - 7 JUL. 2016

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an sus dit,
au registre sont les signatures,
pour copie conforme, Seysses, le 4 juillet 2016

Le Maire,
Alain PACE

